



KAPS

Koloc'À Projets Solidaires



Origine et présentation du projet

L'association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) propose l'implantation de Koloc' A Projets Solidaires (KAPS) dans les quartiers populaires. Les KAPS permettent à des jeunes de vivre en colocation et de s'engager avec les habitants dans des quartiers populaires. En menant des actions de solidarité pour et avec leurs voisins, les Kapsieurs favorisent le vivre ensemble.

L'Afev s'est inspirée d'un modèle belge pour lancer en 2010, les KAPS. Fortes du succès des premières colocataires ouvertes dans 3 villes en France, les KAPS sont aujourd'hui dans une trentaine de villes en France et proposent plus de 800 places en colocation.

Recrutés, formés et accompagnés par les équipes Afev, les colocataires solidaires appelés « kapseurs » développent des actions solidaires avec et pour les habitants: animation de temps de convivialité entre voisins, accompagnement d'enfants et de jeunes en fragilité scolaire, (ré)investissement d'espaces publics partagés (jardins partagés, fresques murales...), co-construction de projets avec les structures de quartier et les habitants (publication d'un journal de quartier, spectacle en appartement...).

Ces colocataires originaux offrent la possibilité à des jeunes de vivre autrement leur habitat en s'impliquant quotidiennement dans la création de lien social et de lutte contre les inégalités. Cette nouvelle population jeune et dynamique renforce également la mixité sociale sur les territoires.

Les jeunes de moins de 30 ans (étudiants, apprentis, jeunes actifs, en service civique...) recrutés sur leur motivation, sont à la fois bénévoles et habitants. Cette double appartenance facilite leur insertion dans le quartier et démultiplie l'impact de leur action.

Les kapseurs s'engagent durant toute leur année scolaire et signent des baux d'un an avec un gestionnaire Crous ou bailleur social. Les appartements en colocation, de 3 à 6 chambres conçus avec des espaces collectifs, sont proposés en résidence ou essaimés au sein d'un quartier. En proposant des logements à des prix modérés, les Kaps permettent ainsi aux jeunes d'acquérir leur autonomie.



Les bailleurs sociaux, qui mobilisent des logements vacants, assurent la gestion locative et s'impliquent dans le projet social des kapseurs. Les universités, qui communiquent auprès des

étudiants sur le projet Kaps, participent à l'évaluation des actions menées par les kapseurs et reconnaissent leurs compétences dans leur formation.

Modèle économique

Les Kaps ont un modèle économique qui s'appuie principalement sur le soutien financier des collectivités ainsi que sur celui des bailleurs et du CROUS qui financent l'Afev sur sa partie commercialisation des logements, le recrutement des kapseurs, l'animation du projet ou encore les actions de proximité des Kaps. Au-delà de l'aspect financier, ces partenaires co-construisent la dynamique locale et sociale. Aujourd'hui le coût du loyer moyen s'élève à 225€ et celui de l'ameublement par logement à 1500€.

Financeurs nationaux : Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, Ministère de la cohésion des territoires, CNAF, CGET, Banque des Territoires, Crous, Eiffage immobilier, Fondation Macif, Fonds solidaire Maïf, fondation Bruneau habitat, Petits Frères des Pauvres.

Financeurs locaux : Collectivités locales, bailleurs sociaux, Crous, préfectures, Caf, universités, fondations privées, etc



Rôle des collectivités territoriales

Sur toute la France, le projet KAPS s'est construit en partenariat avec une cinquantaine de collectivités locales. Co-financeurs et le plus souvent à l'origine du projet, elles proposent des pistes de réflexion et d'intervention pour les étudiants.

Par ailleurs, les collectivités locales :

- participent à la définition des projets et à leur cohérence avec la stratégie de développement local ;
- mobilisent les partenaires locaux autour du projet (financement, communication, ingénierie...) ;
- s'investissent dans les actions menées par les kapseurs.

Données clés

- 800 jeunes sont logés en KAPS.
- 33 villes et 69 quartiers accueillent les kaps en France
- Plus de 300 actions solidaires développées chaque année par les kapseurs, auprès de plus de 12 500 habitants.
- Budget 2018 : 13 105 837 €
- 71% des ressources issues de subventions ; 30% de marchés publics ou privés.
- 22% du budget KAPS issus de financements spécifiques à la politique de la ville.
- 34 ETP.

Contact

Jérôme Sturla,
Directeur développement urbain et
Lab'Afev

jerome.sturla@afev.org